impression pénible, l'agonie d'un homme qui semblait le meilleur gardien de la paix du continent.»

M. Francisque Sarcey vient de publier un article sur le cas d'Aubertin, dans lequel il essaie de démontrer que cet alcoolique est un suggestionné du journalisme, comme Ravaillac, l'assassin d'Henri IV, était un « suggestionné des Jésuites ».

M. Sarcey, quoique ancien professeur, en est donc encore, en fait d'histoire, aux vieux pamphlets de l'école révolutionnaire? Comme feu Raspail, il voit des Jésuites partout.

L'*Univers* a pris la peine de relever cet ancien protesseur du péché d'ignorance et il lui rappelle avec à-propos que Ravaillac, loin d'être « suggestionné par les Jésuites » n'appartint jamais à la Compagnie de Jésus.

« Donc, les journalistes sont coupables, c'est entendu, et là-dessus, nous sommes volontiers de l'avis du préopinant, comme on disait jadis. Mais M. Sarcey prend trop de libertés avec l'histoire, quand usant d'un terme de comparaison en citant le nom de Ravaillac, il dit que ce fut « un suggestionné à qui les jésuites avaient persuadé qu'il ferait œuvre pie en tuant Henri IV. » Laissons de côté provisoirement le fait de la suggestion : M. Sarcey est-il excusable d'ignorer à ce point l'histoire de Ravaillac? Les jésuites ont bon dos, et les faussaires de l'histoire ne se sont gênés en aucun temps pour leur attribuer calomnieusement une série de forfaits qu'on serait bien embarrassé de prouver. Encore faudrait-il ne pas mentir trop impudemment à l'histoire. Or l'histoire établit que Ravaillac, après avoir été chez les Feuillants, en avait été chassé pour ses excentricités, et qu'il fit ensuite de vains efforts pour entrer chez les jésuites, qui ne voulurent jamais l'admettre.

» Dès lors, comment les jésuites pourraient-ils être accusés d'avoir « suggestionné » l'assassin d'Henri IV? M. Francisque Sarcey nous a bien confessé jadis qu'il a professé la logique sans en avoir jamais rien su ; cependant, le raisonnement ci-dessus est assez facile à saisir pour qu'il en puisse être touché. Il voudra peut-être nous dire ce qu'il en pense, et, par suite, comment il compte satisfaire aux devoirs de la loyauté. »

D'autre part, l'*Autorité* dit, ce matin :

« M. Sarcey ne s'est peut-être pas donné la peine de lire, tant il est occupé par les choses du cabotinage, les travaux d'histoire qui ont fait depuis vingt ans la lumière sur le règne et sur la mort de Henri IV. Il saurait alors que les jésuites ne furent pour rien dans l'assassinat de ce grand roi.

» A notre tour, nous demanderons à M. Sarcey s'il est bien certain de n'avoir rien à se reprocher en fait de suggestion par la voie de la presse, lorsqu'un pauvre prêtre est insulté et bafoué dans la rue par un goujat ou par un ivrogne libre-penseur, lui qui, depuis vingt ans, ne cesse d'exciter ses lecteurs au mépris de la religion et à la haine de ses ministres. »

M.F. Sarcey est en outre, houspillé par la *Lanterne* — pour un autre motif :

« Si nous serrions un peu le bouton à M. Sarcey, dit-elle, nous lui ferions avouer à coup sûr, rien qu'en lui lisant des extraits de la *République Française*, que ses amis ont employé, plus souvent qu'à leur tour contre leurs adversaires, des violences de langage encore plus dangereuses, encore plus perfides que celles dont ils font reproche aux feuilles radicales et que, si nous le voulions bien, nous pourrions en lui faire la même vraisemblance, accuser la *République Française*, d'avoir « suggestionné » le meurtrier de M. de Freycinet, ou celui de M. Germain Casse, ou celui de M. Lockroy. »

G. GLANEY.

LA DÉTENTE

Il y a fort heureusement, aujourd'hui, une détente marquée dans les appréciations relatives au conflit austro-russe. Les résolutions prises dans les conseils tenus, hier, à Vienne, résolutions financières et militaires n'auront d'application qu'au moment où les événements les rendront nécessaires.

Voilà ce que disent toutes les dépêches qu'elles soient de Vienne, de Berlin ou de Londres.

Cette concordance a suffi pour rassurer, dans une certaine mesure, les divers marchés du continent qui ont, en outre, appris qu'il n'était pas encore question, pour le gouvernement austro-hongrois de convoquer les délégations auxquelles il lui faut demander les subsides nécessaires, et comme on croit savoir, en outre, que les délégations ne seront pas convoquées avant le mois de mars prochain, on en infère que le gouvernement de l'Empereur François-Joseph conserve l'espoir d'arriver d'ici là, à un arrangement pacifique.

Il paraît, du reste, si on s'en rapporte à sa *Gazette de Cologne*, que M. de Bismarck s'emploie, en ce moment, à démontrer au Czar qu'en concentrant des troupes sur la frontière autrichienne, il a été trompé par de faux rapports de son chef d'état-major le général Obroutcheff, sur les préparatifs de l'Allemagne et de l'Autriche.

Après avoir accusé des diplomates et de hautes personnalités princières d'avoir falsifié des rapports diplomatiques, la *Gazette de Cologne* pousse l'audace jusqu'à formuler l'accusation d'inexactitude voulue, contre un rapport du chef de l'état-major russe.

N'est-ce pas là qu'il faut chercher la clé de tout le mystère? Le Czar, s'obstinant à vouloir conserver son indépendance et sa liberté d'action, il s'agit d'écarter de lui les conseillers que l'on croit coupables de l'entretenir dans cette disposition d'esprit peu favorable aux desseins de la politique allemande. Mais il y a peu d'apparence que cette campagne, sans exemple, de délations et de perfides accusations aboutisse au résultat espéré.

NOUVELLES DU JOUR

Bruit d'un attentat contre le Czar

Une correspondance de Vienne, se fondant sur une prétendue dépêche chiffrée, dit, qu'un attentat aurait été commis sur l'Empereur Alexandre et que le mouvement révolutionnaire aurait éclaté.

Notre correspondant de St-Pétersbourg déclare qu'il n'a absolument rien appris à ce sujet.

Une note Havas dit, en outre, que l'origine de ce télégramme le rend suspect à cette dernière, qui d'ailleurs n'a reçu, ni de la Russie, ni d'aucun autre point, aucune nouvelle semblable.

Le traité franco-italien

Paris, 19 décembre, 1887. — M. Flourens a écrit, ce matin, à M. Rouvier, pour lui demander s'il consentirait à entamer les pourparlers au sujet de la question de la prorogation du traité franco-italien et la négociation du nouveau traité.

On ne connaît pas encore la réponse de M. Rouvier; mais nous savons que, samedi, il était très peu disposé à partir pour Rome et à se charger de la mission ci-dessus.

La dissolution de la Chambre

On lit dans la *Patrie* :

« Si nous en croyons des instructions toutes confidentielles envoyées à quelques préfets seulement, le moment serait venu de préparer l'opinion publique, dans certaines régions, à une prochaine dissolution. — La campagne est commencée, nous le savons, dans plusieurs journaux de province dévoués aux intérêts du gouvernement. »

D'autre part notre correspondant particulier de Paris nous télégraphie :

« Paris, 19 décembre, 10 h. 45. — Nous tenons, de source certaine, et les faits ne tarderont pas à prouver ce que nous avançons, qu'une campagne de dissolution va être menée, par les journaux de gauche ; ils recevront le mot d'ordre de l'Elysée.

» M. Carnot y est absolument favorable. Demain ou après demain des notes la réclamant, paraîtront.

» Ajoutons que l'intention de M. Carnot ainsi que celle du gouvernement, est de précipiter la date de la nouvelle élection, pour laisser le moins de temps possible aux droites de profiter du désarroi du parti de gauche et de l'effet produit dans le pays par les scandales Wilson et Cie. »

Les Cercles Catholiques d'ouvriers

Toulouse, 19 décembre. — L'assemblée régionale toulousaine de l'œuvre des Cercles Catholiques d'ouvriers, s'est terminée dans la journée d'hier, après avoir duré du 15 au 18 décembre.

Il y a eu aujourd'hui, une réunion ouvrière intéressante et belles cérémonies à la cathédrale et à l'église St-Sernin. Il y avait une immense affluence à la procession, qui a été magnifique. Les chants ont été admirablement exécutés par les sociétés chorales des cercles.

Au banquet du soir, des toasts éloquents ont été portés : par M. Labarthe, au pape et à Mgr l'archevêque; par M. Andrieu, vicaire général, à l'œuvre des Cercles; par M. Ferrand, charpentier, au Comité; par M. de Belcastel, à M. de Mun.

M. de Mun a clos la séance, par un splendide discours sur la révolution et le centenaire de 1789. L'impression a été profonde.

L'assemblée régionale a eu le plus grand succès.

Le jubilé pontifical

Rome, 19 décembre. — Le pape vient d'adresser une lettre au cardinal vicaire, par laquelle il le charge de distribuer, à l'occasion du jubilé pontifical cent quarante mille fr. de secours dans la ville de Rome :

Dix mille à l'institut des artisans de St-Joseph, dix mille à l'institut des aveugles de St-Alexis, vingt mille aux prêtres et aux professeurs nécessiteux, cent mille aux pauvres des diverses paroisses.

Le sultan a confié à Mgr Azarian, patriarche des Arméniens catholiques, la mission d'apporter au Souverain Pontife une lettre de félicitations à l'occasion du jubilé de Sa Sainteté.

L'état de la duchesse de Bragance

On lit dans le *Moniteur universel* :

« Plusieurs journaux ont annoncé que Madame la duchesse de Bragance était dans un état de santé inquiétant. Il n'en est rien heureusement, et nous sommes autorisés à déclarer que les dernières dépêches de Lisbonne présentent l'état de Son Altesse Royale comme aussi satisfaisant que possible.

» Mme la duchesse de Bragance se prépare à recevoir Monsieur le comte de Paris et Mme la comtesse de Paris, dont le voyage était décidé depuis longtemps et n'a été, par conséquent, aucunement motivé par une indisposition sérieuse de Mme la duchesse de Bragance. »

Arrestation du chef des socialistes, à Reims

Paris, 19 décembre. — Le chef des socialistes de Reims vient d'être mis en arrestation, sur un ordre venu de Paris.

L'état de santé d'Aubertin

Paris, 19 décembre. — On sait qu'hier matin, MM. Brouardel, Garnier et Mottet ont procédé à l'examen d'Aubertin.

Ces messieurs ont réservé leur opinion et ce matin, appelés de nouveau en consultation, ont rédigé le bulletin suivant :

« Amélioration sensible dans l'état général, Aubertin a pu, ce matin, prendre quelque nourriture. »

Les trois médecins n'ont pas voulu prendre de décision au sujet du transfert d'Aubertin à Sainte-Anne.

Un crime à Paris

Paris, 19 décembre. — Un crime a été commis, ce matin, au n° 14 de la rue Ruty.

A la suite d'une querelle qui avait débuté dans un débit de vin voisin, le nommé Hippolyte Langlois, âgé de vingt-cinq ans, a tué sa maîtresse, nommée Delvau, également âgée de vingt-cinq ans, d'un coup de tiers-point dans la région du cœur.

Le meurtrier a été arrêté par les soins de M. Gronfier, commissaire de police.

Mort d'un général russe

Saint-Pétersbourg, 19 décembre. — Le lieutenant-général Michel Liovitch Fontane de Verrian vient de mourir à Saint-Pétersbourg.

Le défunt, qui était d'origine française et fils d'un gentilhomme du gouvernement de Smolensk était né en 1804 et avait commencé sa carrière militaire en 1821, avec le grade d'enseigne.

Le procès Cabannes. — La condamnation

Leipzig, 19 décembre. — Le tribunal de l'empire a déclaré M. Cabannes coupable de corruption de fonctionnaires et de détournement et vol de documents administratifs, et l'a condamné à dix ans de détention, avec travail forcé et à la perte de tous ses droits pour dix ans.

Le conseil municipal de Paris et le préfet de la Seine

Convoqué, en session extraordinaire, dit la *Liberté*, le conseil municipal s'est réuni, aujourd'hui à l'Hôtel-de-Ville. On avait annoncé qu'il serait fait une interpellation, au sujet de l'installation à l'Hôtel-de-Ville, du préfet de la Seine.

Cette interpellation n'a pas eu lieu. Du reste, un groupe de conseillers vient de décider que, alors même que M. Poubelle viendrait à s'installer dans les appartements du palais municipal, le conseil se bornerait à protester.

La « Norddeutsche » et l'« Invalide russe »

Le *Temps* fait remarquer que la réponse faite par la *Gazette de l'Allemagne du Nord* à l'article de l'*Invalide russe*, — réponse qui a été signalée avec tant de fracas par le *Figaro* — se trouve placée non pas sous forme d'entrefilet, comme les articles principaux, dans les premières colonnes du journal officieux, mais à la seconde page, dans la revue de la situation à l'extérieur.

Det article perd ainsi beaucoup de son importance aux yeuq du rédacteur du *Temps*.

L'Italie en Afrique

Rome, 19 décembre. — On télégraphie de Rome au journal *Paris*, qu'il y a un parti qui a demandé que le général San Marzano, avec les forces dont il dispose, s'arrange pour infliger un échec quelconque aux Abyssins — après quoi on déclarerait que la défaite de Saati est effacée et l'honneur national vengé. Et l'on rappellerait la plus grande partie du corps expéditionnaire immediatement.

Cette résolution, qui a naturellement les sympathies des Anglais,— inquiets du développement de l'expédition italienne,—est fortement appuyée, paraît-il, par M. de Bismarck.

Les chevaux, en temps de guerre

Voici le nombre de chevaux dont peuvent disposer quelques Etats en temps de guerre :

Russie, 21,570,000 ; Etats-Unis, 9,500,000 ; Argentine, 4,000,000 ; Autriche-Hongrie, 3,500,000 ; Allemagne, 3,350,000 ; France, 2,880.000 chevaux et 300.000 mulets ; Angleterre, 2,790,000 ; Canada, 2,623,000 ; Urugnay, 1,600,000; Espagne, 680,000 chevaux et 2,300,000 mulets ; Suède et Norwège, 655,000 ; Belgique, 383,000; Danemark, 316,000; Australie, 301,000; Hollande, 125,000 ; Portugal, 88,000 chevaux et 50,000 mulets et ânes.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Modifications au tarif des douanes russes

En vertu d'un avis du Conseil de l'Empire approuvé par S. M. l'Empereur le 7 novembre, les droits d'entrée des marchandises suivantes sont fixés ainsi qu'il suit :

	UNITÉS			
	étrangères		françaises	
	bases	*droits*	*bases*	*droits*
	poud	rouble	100 kil.	francs
91. Ouate de coton, cardée et en feuilles	»	2 »	»	48.84
92. — Coton filé :				
3. Fil de coton tordu.				
a) Fil à coudre et à tricoter pour la vente au détail	»	6 »	»	146.52
b) Fil tordu, double, triple.	»	7 »	»	170.93
N° 24. — Matières textiles végétales brutes.				
1. Coton en flocons.				
a) importé par mer	»	1 »	»	24.42
b) importé par terre	»	1 15	»	28 08
N° 192. — Etoffes épaisses de lin, de chanvre, de jute :				
1. Toile à voiles	livre	» 20	kil.	1.96
2. Coutil à matelas et pour meubles, tapis et étoffes pour meubles, en lin, en chanvre et en jute et toutes étoffes confectionnées en lin, chanvre, jute, avec ou sans coton.	»	» 50	»	4.90
N° 214. — Tulle en coton :				
1. pour meubles (antigras), avec dessins brodés et rideaux de fenêtres	»	1 50	»	14.65
2. Toute espèce de tulle, à l'exception du précédent, uni ou brodé	»	3 50	»	34.18
N° 215. — Dentelles :				
1. Toutes les dentelles faites à la main et les blondes en soie faites à la machine	»	6 60	»	64.46
2. Les dentelles faites à la machine, à l'exception des dentelles en soie	»	3 50	»	34.18

Laines

ANVERS, 19 décembre.

Il a été traité 31 balles de laine de La Plata, suint.

LE HAVRE, 19 décembre.

Il a été traité 312 balles de laine de Russie, suint, de fr. 145 à 150 les 100 kil. et 8 balles de Montevideo, suint, de fr. 102.50 à 135.

MARSEILLE. 17 décembre.

On a vendu 100 balles de laine Bouçada, à fr. 100 et 10 balles de Sousse lavée, à fr. 200.

BUENOS-AYRES, 18 décembre.

	1887	1886
Arrivages de la quinzaine	20.000 b.	16.000
Ventes » »	.....	10.900
Stock à ce jour	4.000	16.000
Expéd. totales depuis le 15 octobre	29.000	35 000

Mouvement maritime lainier

Le steamer neuf *Entre-Rios* allant du Havre à la Plata prendre charge en laines pour Dunkerque et ce port, a été mis en mer le 19 décembre de la Pointe-de-Graves.

Le steamer *Horrox* attendu à Dunkerque venant de la Plata, est parti le 23 décembre de Montevideo avec laines.

Le steamer *Portena* allant de Dunkerque et le Havre à la Plata, a touché le 17 décembre à Ste-Croix (Ténériffe).

Le steamer *Ville-de-Malaga* venant de Dunkerque et le Havre, a touché le 18 décembre à Philippeville et prend charge en ce port pour Dunkerque et ce port.

Le steamer *Norwich* a débarqué à Anvers 882 b. laine de Harwich.

Le steamer *La Plata* a débarqué à Anvers 186 b. laine chargées à Buenos-Ayres.

Le steamer *Egret* a débarqué à Liverpool 319 b. laine en transbordement.

Le steamer *Le Morbihan* allant de Dunkerque au Algérie a mis en mer le 19 décembre de la Pointe-de-Graves.

Le steamer *La Vendée* prenait charge à Dunkerque le 20 décembre pour l'Algérie où il suivra dans quelques jours.

Les steamers *Rome* et *Port-Pirée* ont mis en mer le 17 décembre de Gravesend pour l'Australie où ils prendront charge en laines pour l'Europe.

Les steamers *Coréan* et *Mrecian* prennent charge à la Plata en laines, etc. pour Dunkerque.

Le steamer *Port Denison* est parti le 16 décembre d'Adélaïde (Australie) pour Londres avec laines.

Le steamer *Oroya* prend actuellement charge en Australie pour l'Europe.

Le voilier *Northbrook* et le steamer *Britannia* sont arrivés à Sydney (Australie) le 16 décembre venant de Londres prendre charge en laines pour l'Europe.

Le steamer *Strabo* est parti le 19 décembre de Londres pour la Plata où il chargera en laines pour l'Europe.

Le steamer *Eyriaud-des-Vergues* venant de Marseille, a transbordé de ce port à Dunkerque 600 b. laine qu'il mettait à terre le 19 et le 20 courant.

Le steamer *Cyptis* a débarqué à Marseille 237 b. laine de Barcelone.

Le steamer *Glan-Forles* a débarqué à Marseille 163 b. laine de Bombay.

Le steamea *Pei-Ho* a débarqué 18 b. laine de Mersina et 521 b. laine d'Alexandrette.

Marchés français

SEDAN. — Les affaires, en ce moment, sont peu mouvementées ; on expédie les commissions remises en août dernier ; il y a lieu d'y ajouter quelques réassortiments, mais par petites coupes de 20 à 25 mètres.

Les articles demandés sont généralement les taupelines et satins, quelques édredons et mosccowas ; enfin, la marchandise un peu lourde, les articles battus sont peu demandés en réassortiment, du reste le temps ne s'y prête guère.

Les draps lisses pour habits et redingotes, dans les prix de 10 à 12 fr., sont aussi demandés, mais par petites coupes de 10 à 15 mètres ; les fantaisies rasé, cardé et peigné se vendent aussi mais par petits mètruges.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La fête de lundi soir. — La fête donnée, hier, au Grand-Théâtre par la société des *Prévoyants de l'Avenir* a été fort brillante. La salle était bien garnie. L'honorable maire de Roubaix, M. Julien Lagache, occupait une première loge.

Le secrétaire-général du comité central de Paris, M. F. Lagarrigue a fait une conférence, entre les deux parties du concert, pour exposer le but, les avantages, les procédés de cette association, qui a pris, en si peu d'années, un si grand développement.

Il a été présenté au public par M. Lassée, le dévoué vice-président de la section roubaisienne, qui a prononcé, en excellents termes, une courte et chaleureuse allocution pour remercier le public, le conférencier et les artistes, lesquels avaient répondu à son appel, avec tant d'obligeance et de désintéressement.

Les applaudissements de l'assistance ont indiqué à M. F. Lagarrigue, qu'il était compris et approuvé. Ces rouages — d'ailleurs très simples — de la société, que nous avons à plusieurs reprises expliqués à nos lecteurs, M. Lagarrigue les a fait comprendre à son public, de la façon la plus claire et la plus saisissante.

Le jeune et éloquent conférencier a vanté, avec une conviction communicative, les bienfaits de l'association et de l'économie. Il a péremptoirement démontré à ses auditeurs, que ce n'était pas par les moyens violents que l'on tranchait les questions sociales et que toujours les violences amenaient fatalement les réactions.

La soiree avait commencé par les *Francs-Juges*, de Berlioz, que la *Fanfare Delattre* a joué, avec beaucoup d'ensemble. Puis M. Victor Minssart — très en voix — a phrasé, avec maestria, l'air d'*Hérodiade* : *Vision fugitive* et le grand air du *Philtre* Il a été fort applaudi.

La salle tout entière a fêté Mlle Marie Salembier, notre gracieuse concitoyenne, qui a détaillé, à ravir, l'air de *Lakmé* et la valse du *Pardon* — deux morceaux hérissés de difficultés et semés de notes aignes, mais la charmante cantatrice tendu — sans l'érailler — le velours de sa voix souple et fraiche. Je la félicite — et je félicite aussi l'excellent artiste, le chanteur consommé qu'elle a eu pour professeur : M. Léon Quenlain.

MM. Koszul et Meyer ont joué, avec infiniment de talent et de brio, deux morceaux à quatre mains : la *Rapsodie hongroise* de Listz et la *Bacchanale* de Saint-Saens, deux œuvres qui ne sont pas précisément à l'usage des pianistes novices.

Signalons encore un chœur de Gevaert : *Les Emigrants irlandais*, très-bien chanté par le *Choral Nadaud*, qui compte vraiment de superbes voix — deux valses *(Andalouse jolie* et *La Gondola)* jouées par la *Bohême artistique* qui a obtenu un très-vif succès — une *Pasquille roubaisienne* qui a été détaillée, avec beaucoup de verve et de finesse, par M. Inglebert — et le monologue qui a terminé la soirée. Ce dernier morceau a eu en M. Bourron un interprète excellent de tous points.

Bref, la soirée a été tout à fait réussie. Nous complimentons M. le docteur Butruille, président, M. Lassée, vice-président, M. Soete, secrétaire et leurs collaborateurs.

Il nous reste à espérer que cette fête amènera beaucoup d'adhérents aux *Prévoyants de l'Avenir*.

George Douëssant.

Le Conseil municipal se réunira, vendredi 23 décembre, à 7 h. 1/2 du soir, pour examiner les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Caisse des retraites; demande en remboursement de retenues formée par M. Léopold Mercier. — 2. Epuration des eaux de l'Espierre; acquisition des terrains destinés à l'usine de Grimonpont; tableau des offres légales. — 3. Octroi; demande en remboursement de droits indûment perçus; M. Vienne-Barratte. — 4. Legs Teraynck; emploi en achat de rentes destinées à la formation du capital nécessaire à l'établissement et au fonctionnement d'une maternité.

5 Bâtiments municipaux ; condition publique ; homologation d'une police d'assurance. — 6. Voirie municipale ; rue de Mons; cession de terrain à la voie publique par M. Lezaire. — 7. Id. ; rue Cugnot; construction d'une chaussée pavée. — 8. Service municipal des Eaux ; homologation de polices d'assurances. — 9. Congrégation des Petites-Sœurs des Pauvres ; legs Bulteau ; aliénation d'un immeuble ; avis du Conseil municipal.

Rapports des Commissions. — 1. Budget primitif de 1888 (M. Heyndrickx). — 2. Bâtiments municipaux; école communale de la rue des Arts ; construction d'un portique abri (M. Chéron). — 3. Id. ; Ecole maternelle de la rue Sainte-Elisabeth ; demande de construction d'une cave, dans l'habitation de la directrice (M. Martel-Delespierre). — 4. Voirie municipale quartier du Hutin ; proposition de MM. Dubar-Delespaul et divers autres propriétaires (M. Chéron). — 5. Id, Chemin de Cartigny ; construction d'un aqueduc (M. Chéron). — 6. Id. ; Rue de Rome : prolongement jusqu'à la rue de Mouveaux avis du Conseil sur les résultats de l'enquête (M. le Dr Derville). — 7. Création d'un 2e marché ; proposition de M. Faidherbe (M. Chéron). — 8. Compagnie des Entrepôts et Magasins généraux ; exécution des conditions du traité des 24 et 25 novembre 1885.

9. Service municipal des Eaux ; installation des chaudières n° 1 et 6 et pose de la conduite de 0,50; demande de crédit supplémentaire. — 10. Mont-de-piété ; projet de budget pour 1888; avis du Conseil municipal. (M. Comerre). — 11. Enseignement; cours de comptabilité; révision du traitement du professeur. — 12. Bourse et subsides; Conservatoire national de musique de Paris; demande de bourse par le jeune Lecherf. (M. Senneville).

La messe de prémices de M. l'abbé Georges Segard qui aura lieu en l'Eglise Saint-Martin, le mercredi 21 décembre, sera chantée par la maîtrise de cette paroisse.

Nomination d'un instituteur. — Par arrêté en date du 13 décembre, M. le préfet du Nord, a nommé un instituteur titulaire, chargé de classe en qualité d'adjoint, à l'Ecole communale de la rue Pierre de Roubaix, M. Arsène Beauvois, pourvu du brevet supérieur, actuellement instituteur adjoint à Houtkerque.

La « Cœcilia roubaisienne » est allée, dimanche, donner à M. Vergnioles, une sérénade, à l'occasion de sa nomination de président d'honneur de la Société.

Après l'exécution des chœurs, la *Fenaison* et les *Enfants des Montagnes*, une allocution, a été prononcée par M. Liegeois, qui s'est fait l'interprète de tous, en promettant, à M. Vergnioles, le concours dévoué et assidu de la société. Les insignes de la présidence ont ensuite été remis au nouveau président d'honneur et on lui a chanté un chaleureux vivat.

M. Vergnioles a remercié la société, en excellents termes et l'a engagée à continuer à marcher dans la voie de progrès et de succès où elle est entrée.

Ensuite sont venus les vins d'honneur.

La soirée a été terminée, par un concert intime, donné au local, en l'honneur de M. Vergnioles.

Les nouvelles sociétés. — M. le préfet du Nord vient d'autoriser la formation, à Roubaix, rue de la gare, d'une société particulière dite : Association dramatique et littéraire.

Recensement des pigeons-voyageurs. — Les éleveurs de pigeons voyageurs et les sociétés colombophiles sont invités à faire à la mairie, personnellement ou par l'intermédiaire d'un représentant, avant le 1er janvier prochain, la déclaration du nombre de leurs colombiers, du nombre de pigeons voyageurs qui y sont élevés et des directions dans lesquelles ils sont entraînés.

Des formules de déclaration seront remises aux intéressés par les soins de la police et devront être renvoyées, signées, au Secrétariat de la Mairie.

Ces déclarations sont obligatoires pour tous les propriétaires quelle que soit la nationalité à laquelle ils appartiennent.

Un accident de voiture. Une calandre de la maison E. Buisine stationnait, lundi, rue de la Gare, quand, en l'absence momentanée du conducteur, l'attelage se mit en route, parcourut les rues du Chemin de Fer, du Vieil-Abreuvoir, arriva sur la place, et là, heurta le trottoir.

Une roue sortit de l'essieu, et la voiture tomba. Hâtons-nous de dire que l'accident n'a eu aucune conséquence grave.

Une arrestation importante. Samedi dernier, M. Marais, inspecteur de la police de sûreté, s'en fut à Mont-à-Leux, afin de tâcher de découvrir la trace des auteurs du vol commis il y a une quinzaine de jours chez MM. Bernheim et Weill, au préjudice de M. Lang.

Après avoir visité quelques-uns des tripots qui servent, ordinairement, de refuge aux voleurs de toutes catégories, il entra dans une buvette tenue par certaine dame expulsée de France.

Celle-ci lui avoua qu'elle avait acheté d'un individu qu'elle ne connaissait pas, une montre en or.

Après bien des pourparlers et des intrigues, M. Marais réussit à avoir le bijou en main. C'était le remontoir volé à M. Lang.

La dame raconta que l'inconnu était venu chez elle et qu'il lui avait donné l'objet, moyennant douze francs.

M. Marais lui demanda si elle consentait à lui confier la montre. Elle ne refusa pas.

L'enquête fut continuée, et des déclarations faites par certaines personnes assez peu intéressantes du Mont-à-Leux, il ressortit que deux jeunes gens de Roubaix, avaient, depuis quelques jours, dépensé beaucoup d'argent dans les tripots.

Les renseignements recueillis permirent enfin à M. Marais de dénicher les deux complices, et, lundi, l'agent Quint cueillait dans un garni de la rue des Longues-Haies, un certain Albert Favier, âgé de dix-neuf ans, apprêteur de son métier.

Quelques instants après, un gaillard haut de six pieds, forte chevelure frisée, répondant au nom de Guillaume Dessauwe, faisait son entrée au poste, et les deux amis s'embrassaient en pleurant, car le malheur commun ne pouvait que resserrer leur amitié.

Interrogés, il s'embarrassèrent bientôt, mais n'avouèrent pas. Ils confessèrent que la montre avait bien était vendue par eux à la cabaretière de Mont-à-Leux, mais elle leur avait été *donnée* par un ami.

Un vol important. — Dimanche vers sept heures du soir, les époux Vanackère, marchands d'étoffes demeurant rue de Crouy, s'absentèrent, fermant à clef la porte de leur maison.

Quand ils rentrèrent, à neuf heures, la porte était toujours fermée ; mais le tiroir du comptoir du magasin était fracturé, et une somme de onze cent vingt francs avait été enlevée.

Sur le comptoir, se trouvait une petite lampe que les malfaiteurs avaient prise, dans une pièce voisine; il y avait aussi une hachette de cuisine ; c'est avec cet outil qu'on avait fracturé le comptoir.

Une enquête sérieuse est ouverte.

Deux montres dans un plancher. — M. Pierre Hillier vint déclarer, lundi après-midi, au poste de Ste-Elisabeth, qu'un certain tisserand X..., lui avait dérobé deux montres, l'une en or et l'autre en argent.

L'agent Droulers accompagna M. Hillier et on se mit en devoir de faire une perquisition dans la chambre de X...

Après bien des recherches, ce fut sous le plancher qu'on trouva les montres, ainsi que leurs chaînes.

Une planche avait été déclouée et remise, mais assez imparfaitement, ce qui trahit le voleur.

On prit sa montre, lundi soir, car il avait bu pour sept francs cinquante de «consommations», et il n'avait plus le sou.

C'est d'Adolphe Destombes qu'il s'agit, et la scène se passait chez M. Henri Deschemacker, cabaretier, rue des Longues-Haies.

Destombes estimait d'abord que, comme garantie, le cabaretier avait le droit de conserver sa montre; puis, ses idées se modifièrent, grâce aux nombreux verres qu'il vida, et il vint au poste, accusant M. Deschemaker.

Les faits une fois rétablis par la police, ce fut Destombes qu'on abrita au poste, en raison de son état.

Par suite d'une discussion de ménage survenue entre les époux K.... la dame de la maison a saisi le couvercle du poêle et avec l'instrument, a frappé son mari au visage.

Celui-ci a porté plainte. Un rapport a été dressé.

Mouvement du canal de Roubaix — Bateaux arrivés : Le *Jeune Florimond*, pulpes, venant de Ribécourt; le *Souvenir*, houille, id., Bruay ; le *Diadème*, pulpes, id., Pont-sans-Pareil ; *Iris*. houille, d., Beuvry ; le *Phare*, houille, id., Pont-à-Vendin.

Cartes de visites pour nouvel an, ivoire, bristol deuil, imprimerie du *Journal de Roubaix* voir prix 4e page.

Afin d'éviter tout dérangement aux abonnés ou lecteurs éloignés, nous remettons, aux porteurs du *Journal de Roubaix*, des bons de commande qu'on est prié de remplir. Les mêmes porteurs déposeront les cartes de visites chez les personnes qui les auront commandées.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REUOUX.—**AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Une adjudication, à l'extinction des feux et au dernier enchérisseur, aura lieu à l'Hôtel-de-Ville le jeudi 29 décembre, pour l'enlèvement des vidanges des bâtiments communaux.

Parmi les lauréats à la distribution des récompenses faite dimanche, par la société des sciences de Lille, nous relevons les noms suivants qui intéressent Tourcoing et ses cantons :

Rappel de médaille : M. Jean Desrousseaux, lauréat de 1874, depuis 45 ans, chez M. Martial Dassonville à Tourcoing.

Grande médaille d'argent : M. César Bara, surveillant depuis 46 ans, chez M. Augustin Masquilier, entrepreneur à Tourcoing ; M. Jean Baptiste Scamps, contre maître, depuis 45 ans, chez MM. Duvillier, Motte et fils à Tourcoing ; M. Edouard Drouart, surveillant, depuis 40 ans, chez M. Phalempin Dassonville à Halluin.

Médailles d'argent. — M. François Capelle, surveillant de distillerie, depuis 33 ans, chez M. Lamblin-Sénéchal, à Bondues ; M. Charles St-Venant, ourdisseur, depuis 37 ans, chez M. Jules Pollet, à Halluin; M. J.-B. Hultz, modeleur et monteur-mécanicien, depuis 45 ans chez M. Rapicault, à Tourcoing ; M. Jean-François Nottebart, débourreur, aiguiseur de cardes, depuis 40 ans chez MM. Duvillier-Motte et fils à Tourcoing ; M. J.-B. Prouvost, tisserand, depuis 50 ans chez M. Jourdain-Lefontaine fils, à Tourcoing ; M. Carlos Scalbert, trieur, depuis 39 ans chez MM. Tiberghien frères, à Tourcoing ; Mlle Florentine Leman, servante, depuis 43 ans, chez M. Billet-Delannoy à Halluin ; M. Louis Lemay, domestique, depuis 45 ans, chez Mlle Justine Picavet, à Linselles.

Bondues. — Des malfaiteurs ont fracturé le tronc posé dans une petite chapelle, appartenant à M. Ghesquierre, cultivateur et en ont emporté le contenu.

LILLE

Une distinction honorifique. — Notre concitoyen M. Cremont-Mouquet, distillateur, vient de recevoir de S. M. Dông Khang, empereur d'Annam, par l'entremise du ministère de la marine et des colonies, une distinction fort curieuse : un *kim tien*, sapèque d'or de la classe moyenne dite *Long-Vân* et garnie d'un cordon et de franges en soie.

La sapèque d'or reçue par M. Crémont-Mouquet est un peu plus grande qu'une pièce d'argent de 5 fr., percée au milieu d'un trou carré, attachée à un cordon de soie rouge qui se passe autour du cou.

C'est à la suite de sa participation à l'Exposition d'Hanoï que M. Crémont Mouquet a été l'objet de cette distinction.

UNE CURE IMPRÉVUE

La gorge du Kroaprinz, paraît-il est guérie.
Et cela, parce que le docteur Mackensie,
Désespérant de tout, lui dit, à San-Remo :
« Gargarisez-vous donc au Savon du Congo ! »
16155d MAXIME DUBREUIL.

CONCERTS ET SPECTACLES

Tourcoing. — Le premier grand concert organisé, par la *Philharmonie Tourquennoise*, a été, pour cette société, l'occasion d'un franc et légitime succès. S'il y a un regret à exprimer, et il ne s'adresse pas aux organisateurs de la fête, c'est qu'une salle trop exigue a forcé bon nombre d'auditeurs, dont plusieurs dames, à rester debout à la porte, pendant toute la durée du concert, ce qui a fait déplorer, une fois de plus, l'absence à Tourcoing d'un emplacement approprié à ces genres de réunions d'hiver.

Cette réserve faite encore une fois la société n'y peut rien, nous félicitons bien sincèrement la *Philharmonie Tourquennoise* pour la preuve de vitalité qu'elle a donnée, lundi soir. Programme aussi varié que complet et fort brillamment interprété, ainsi ne résument nos impressions, corroborées d'ailleurs par les applaudissements qu'on n'a pas ménagés aux exécutants.

Nous avons eu déjà l'occasion de parler de la *Philharmonie* : l'interprétation qu'elle a faite de ses morceaux, dans le concert de lundi, spéciaiement de la fantaisie de Martin *Le Diadème* et de la *Marche Nuptiale* de Carivez, nous a confirmé dans nos appréciations premières. Il y a dans cette société musicale, des éléments sérieux de succès qu'un travail persévérant, sous la direction habile de son chef, M. Louis Lengrand, développera encore.

FEUILLETON DU 21 DÉCEMBRE. — 100

LE

SECRET DU SQUELETTE

PAR GEORGES PRADEL

TROISIÈME PARTIE

POMPONNE

VI

Histoire de Pomponne

Léo Lafressange mettait la dernière main à sa toilette afin de se rendre à son journal. Un roulement de voiture se fit entendre dans la rue, puis la porte s'ouvrit brusquement et Flavien se montra, une valise à la main.

— C'est moi, dit-il sim